

# PROJET DE COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE HAUTS-DE-FRANCE 27 JUIN 2018

Nombre de votants : 37 votants

Pouvoirs : 20 pouvoirs

## Présents

Yannick ANVROIN [APREMIS]; Cathy BELKALA [AAE]; Ludovic BILLARD [AVENIR]; Olivier BLEUZE [Home des Flandres]; Cyril BOULIN [EPDAHAA]; Jean-Yves BOUREL [La sauvegarde du Nord]; Béatrice BREMILTS [GRAAL]; Dominique CALONNE [Collectif des SDF]; Bertrand CARPENTIER [La pose]; Sabine CASTERMAN [Aurore]; Nathalie CHANTREL [AIR]; Mireille CHARONNAT [Fondation Abbé Pierre]; François CHOVAUX [Blanzly Pourre]; Mélanie COLMANT [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Martin DAVID-BROCHEN [La sauvegarde du Nord]; Antoine DECOSTER [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Anne-Béatrice DELAITE [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Francine DELOGE [La Pose]; Marc DEMANZE [Accueil 9 de cœur & APSA]; Jean-Michel DENIS [Fondation Armée du Salut]; Hervé DESVERGNE [AFEJI]; Pierre DUBOIS [AFR]; Chrstiane DUCAMP [La Sauvegarde du Nord]; Jacques DUFOUR [KPMG]; Philippe DUMOULIN [Temps de vie]; Jean-Christophe DUMOULIN [ADARS]; Julien GALLIANO [APAP]; Jean-Claude GIROT [4AJ]; Tony GRENIER [AUDASSE]; Jean-Paul HENRY [ADARS]; Mohamed HOUCHAM [Le toit Picardie]; Romain JOUBERT [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Marie-Laure LEBLANC [VISA]; Patrice LEPAGE [AGENA]; Gwenaël LEROY [AGENA]; Lydie LEROY [La sauvegarde du Nord]; Vincent LOISEAU [La sauvegarde du Nord]; Karim LOUZANI [AFEJI]; Laurent MIETTON [Visa]; Christopher MILLIOT [Collectif des SDF]; Fabrice MOREAU [GRAAL]; François MORO [Visa]; Delphine MORREEUW [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Sabrina MOURON [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Olivia NOEL [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Monique PARISSÉ [AIR]; Sandrine PETIT [Temps de vie]; Céline PICHON [ADARS]; Eric PLIEZ [Fédération des acteurs de la solidarité]; Marie-Charlotte PRUDHOMME [APAP]; Emmanuelle PUEL [COALLIA]; Bruno SANCHEZ [Accueil et promotion]; Tiffany THIROLLE [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France]; Frédéric VAN HERWEGEN [ARPE]; Anne-Marie VANCAUWELAERT [Accueil 9 de cœur & APSA]; David VERHERTBRUGGE [ADARS]; Georges VETRINO [Accueil et promotion]

## Excusés

Jean-François BAHAIN [FAS Pays de la Loire] ; Yves BAISE [GRAAL], Audrey-Jane BALDI [FAS] ; Xavier BERTRAND [Conseil Régional HDF] ; Monsieur CASSETTE [MEL] ; Damien CASTELAIN [MEL] ; Julie CODRON-RIQUIER [Conseil Régional HDF] ; DE LA SERVETTE Jean-François [ADARS] ; Etienne DEMANGEON [APREMIS] ; Dominique DEMORY [LE COIN FAMILIAL] ; Pascale DESBUISSONS [LOUISE MICHEL VDA] ; Olivier DESROUSSEAUX [GRAAL] ; Patrice ELOY [APAP] ; Daniel FOUILLOUSE [AFEJI] ; Alain GEST [AMIENS METROPOLE] ; Michel GIVERDON [UDAUS 80] ; Claudie JONAS [CAO Flandre] ; Lucie LATTES [France Horizon] ; Paul LAUERIERE [OSLO] ; Jean-René LECERF [Conseil Départemental du Nord] ; Laurence LECOUSTRE [DDCS59] ; Gérard LEFEBVRE [4AJ] ; Nadège LEFEBVRE [Conseil Départemental de l'Oise] ; Jean-Claude LEROY [Conseil Départemental du Pas-de-Calais] ; Jean-Pierre MOLLIERE [LA SAUVEGARDE DU NORD] ; Gilbert PINTEAU [COLLECTIF DES SDF DE LILLE] ; Philippe RAPENEAU [Communauté Urbaine d'Arras] ; Lydie RENARD [ARELI] ; Laurent SOMON [Conseil Départemental de la Somme]

# DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Accueil - Philippe DUMOULIN [Président]

Philippe DUMOULIN, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, ouvre l'assemblée générale à 10h et souhaite la bienvenue aux participants.

Il précise qu'un communiqué de presse de la Fédération régionale concernant les incohérences entre les intentions gouvernementales sur le projet Logement d'abord et la restriction des moyens pour l'hébergement a été envoyé à la presse hier. Selon la présence de journalistes, l'Assemblée Générale sera suivie d'une conférence de presse. Philippe DUMOULIN communique à l'assemblée que plusieurs sénateurs ont déjà réagi et sont intéressés par la question.

Il sensibilise l'assemblée au fait que des photographies vont être prises et pourront être utilisées dans le cadre des activités de la Fédération. Il invite les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les photographies à se manifester.

Ensuite, Philippe DUMOULIN explique le fonctionnement lors des futurs votes des résolutions. Il invite également les personnes désignées par leur association à participer à l'élection des membres du Conseil d'administration avant la clôture des votes à 10h45.

Après ces rappels, le Président détaille l'ordre du jour de l'assemblée :

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2017
2. Rapport moral du Président
3. Présentation du rapport d'activité
4. Présentation des motions sur le travail social et sur le moratoire du plan d'économie sur les CHRS.
5. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2017
6. Rapport du Commissaire aux Comptes
7. Vote des résolutions
8. Calendrier des instances statutaires 2018 – 2019
9. Perspectives

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'un temps d'échange, puis de la proclamation des résultats de l'élection du renouvellement des membres du Conseil d'administration.

## 1. Validation du PV de l'assemblée générale du 27 juin 2017 - Philippe DUMOULIN [Président]

Philippe DUMOULIN précise que le procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire est consultable sur le site internet depuis le 11 juin et invite les participants à proposer les ajustements qu'ils jugent nécessaires.

Après plusieurs relances, le Président propose aux participants de valider le procès-verbal en votant la première résolution.

### Première résolution :

*L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017 et du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2017, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés (ou avec les modifications souhaitées).*

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

## 2. Rapport moral - Philippe DUMOULIN [Président]

*La rupture que nous espérons sur les politiques de luttres contre les inégalités et l'exclusion des plus vulnérables n'a pas pris le sens attendu. En dépit des efforts portés par les plans nationaux, un regard en arrière sur l'exercice 2017 oblige en effet à remarquer la progression de la pauvreté dans notre territoire des Hauts-de-France, repéré comme la deuxième région la plus pauvre de France (Source : Insee-FiLosoFI 2013), avec un taux de pauvreté moyen de 18,2 % pour une moyenne nationale de 13,6 %. Depuis la crise économique de 2008, l'augmentation du chômage, la stagnation du taux d'activité des femmes et l'extension du nombre de familles monoparentales renforcent la pauvreté structurelle liée à la disparition de l'industrie, héritée du siècle précédent. Les effets en sont patents et souvent cumulés : accroissement des ruptures familiales, augmentation du nombre de travailleurs précaires, développement des conduites à risques, isolements, pertes des sécurités, l'invisibilisation de certains publics, problématiques de santé, non recours aux droits, mal-logement et surpeuplement, développement de nouvelles précarités - énergétique, numérique...*

*Ces situations, qui font le quotidien des services rendus par les adhérents de notre Fédération, appellent et appelleraient un soutien persévérant des pouvoirs publics en matière de moyens alloués pour un accompagnement dans la durée ; elles appelleraient aussi l'ouverture de nos représentants politiques à ce que les réformistes promoteurs de l'Assistance au début du 19<sup>ème</sup> siècle dénommaient comme « la Dette sociale » à l'égard des plus démunis de nos concitoyens.*

*Sur ces deux points, il nous faut observer un recul réel.*

*Si l'ensemble des acteurs s'accordent à penser l'accompagnement comme la condition de la réussite (que ce soit en matière de logement, d'insertion par les activités*

économiques, d'évitement des ruptures en sortie d'hôpital ou de l'ASE, de sensibilisation au numérique, etc.), les orientations les plus récentes montrent que c'est cette part majeure de nos missions qui souffre le plus de la perte ou du rabetage des moyens : on peut ici citer les annonces de restrictions tarifaires sur les CHRS, les replis de collectivités sur leurs compétences légales, la disparition des contrats aidés...

Sur le second point, on remarque avec inquiétude que le concept d'assistance n'apparaît plus dans la rhétorique politique, où l'assistanat est venu insidieusement le remplacer. Cette remarque n'est pas anecdotique, puisqu'elle renvoie aux pauvres la responsabilité de leur situation... comme s'il s'agissait d'un choix de vie volontaire ! Un tel discours, largement porté par les médias en relai de certains politiques libéraux ou extrémistes, nous éloigne à la fois de notre tradition française d'humanité et de l'espoir d'un fonctionnement plus égalitaire. Cette impression est encore renforcée par les choix économiques de prioriser le remboursement de la dette, bancaire celle-ci, ou de réduire l'APL de 5 euros tout en supprimant l'ISF...

Aussi plus que jamais, cette année nous a demandé de poursuivre notre mission au coeur des valeurs du travail social, avec pour balises le souci de l'impact des réformes pour les publics, du plein exercice de leurs droits et de la prise en compte de leur expression.

Le présent rapport montre la diversité des activités réalisées par les permanents, les adhérents, les administrateurs et les bénévoles, sur l'ensemble de ce grand territoire régional. Une diversité d'activité générée par la multiplicité des entrées sur ce domaine de l'exclusion, mais qui rend sans doute insuffisamment compte du contexte de pression engendrée par le bouleversement continu des dispositifs, la contraction du temps disponible pour penser et construire avec les partenaires appropriés des solutions au long terme, la dictature de l'urgence, ou encore la déconstruction progressive des modes de négociation et de collaboration expérimentés... Nous passons d'un fonctionnement horizontal remontant à un fonctionnement vertical remontant.

C'est pourquoi je souhaite adresser un salut admiratif à l'équipe des salariés permanents, pour leur capacité à maintenir, malgré la minceur de ses effectifs, une vigilance de tous les instants aux évolutions en cours, à se saisir des précieuses analyses de notre Fédération Nationale et à les prolonger en région, ainsi qu'à persévérer dans la recherche d'une qualité d'information et de service aux adhérents. Leur disponibilité vient rejoindre celle des bénévoles, des personnes accompagnées et des administrateurs, très largement engagés dans les instances de représentation et marqueurs de la présence fédérale dans les différents territoires. Je vous adresse à tous mes chaleureux hommages et remerciements.

Dans le contexte cité ci-dessus, nous avons su, grâce à la synergie déployée, tenir nos missions-socles de tête de réseau sur la protection des personnes les plus vulnérables et la promotion de leurs droits ; nous avons déployé de nombreuses actions de prévention, notamment en matière de santé ; nous avons réalisé 3 nouvelles formations (DALO, Santé des Migrants, Postures d'entretien dans la relation d'aide) et co-construit avec les personnes accompagnées un module « accompagnement des personnes en situation de précarité et d'exclusion » à destination des travailleurs

*sociaux ; nous avons aussi porté des plaidoyers forts avec nos partenaires, en les assortissant de propositions concrètes. Et nous avons démultiplié les débats et les productions au niveau des 8 territoires par des rencontres d'adhérents ou la tenue de commissions thématiques.*

*Mais nous avons également créé du nouveau, par la construction d'outils d'envergure (l'Observatoire 115/SIAO...), par la participation à la naissance de nouvelles organisations (l'IRIAE, le SIAO Unique dans le Pas-de-Calais...), par la mise en œuvre de 2 travaux de recherche avec nos partenaires. Et nous sommes fiers d'avoir œuvré au décloisonnement des acteurs entre secteur sanitaire et secteur de l'insertion, ou encore entre travailleurs sociaux du secteur de l'insertion et du secteur de l'addictologie ou de la santé mentale.*

*Au total, il me semble que cette année prouve une fois de plus notre capacité d'adaptation et de construction, bien au-delà de la seule fonction critique, que nous voulons toujours accompagnée de propositions.*

*Elle démontre aussi la pertinence de l'outil associatif dans le maintien du souci des plus pauvres et de l'équilibre social. Nous sommes profondément convaincus que cette expression de la société civile est un vrai rempart, indispensable contre la pensée unique, l'illusion de la maîtrise de l'opinion publique, ou toute tentation de pouvoir autocratique.*

*Dans notre tryptique républicain « Liberté, Egalité, Fraternité » nous avons tous la chance de vivre la liberté... il est vrai, avec des moyens différents pour chacun ; nous continuerons donc à y travailler pour décrocher plus d'égalité pour les moins chanceux, et développer, pour tous, la fraternité.*

### **3. Rapport d'activité [Tiffany THIROLLE – Déléguée régionale]**

Tiffany THIROLLE présente d'abord l'organigramme de l'équipe salariée de la Fédération. Elle précise que deux nouvelles collaboratrices ont rejoint dernièrement les effectifs : Olivia NOEL et Mélanie COLMANT. Olivia NOEL reprendra les thématiques Logement et RSA et Mélanie COLMANT remplacera Romain JOUBERT qui quitte ses fonctions sur la thématique Santé.



Le rapport d'activité envoyé par avance aux membres de l'AG est proposé sous la forme ludique d'un « Quiz mots croisés ». La présentation s'organise avec une question pouvant prendre différentes formes et Tiffany THIROLLE apporte des éléments complémentaires de réponse et répondra aux questions.

Les questions posées lors de la présentation du rapport d'activité sont les suivantes :

- \* C'est un droit qui a fait l'objet d'une campagne d'affichage en 2017 ?
  - \* Santé
  
- \* [Une photographie est présentée sur le diaporama projeté] De quelle organisme est Président la personne entourée ?
  - \* L'IRIAE : Inter Réseau IAE  
Cet Inter-Réseau regroupe l'ensemble des réseaux de l'IAE de la grande région Hauts-de-France : Chantier Ecole, COORACE, la Fédération des acteurs de la solidarité, le GRIEP, FEI, l'UNAI, L'URIAE, l'URIOPSS et les régis de quartier (URQA).  
Son Président est Bernard MOREAU.
  
- \* La Fédération participe à la réécriture et mise en place de ces schémas départementaux. C'est la base de l'accès aux droits...
  - \* Domiciliation  
Ces schémas ont été votés et la Fédération les suit attentivement.
  
- \* A quel public s'adressait l'action « Transfert de compétences sociolinguistiques? »

- ✧ Migrants
  - Cette action a démarré en 2016 et s'est prolongée en 2017 sur les trois départements de l'ex-Picardie. Elle visait à la construction par les personnes accompagnées en CADA et pour les personnes accompagnées en CADA de modules de formation sur l'appréhension de la vie quotidienne.
  
- ✧ Ils sont 73 à porter la parole de la Fédération...
  - ✧ Représentants
    - La Fédération est présente dans 128 instances par 73 représentants. Ceux-ci sont majoritairement issus des administrateurs et salariés des associations adhérentes.
  
- ✧ Leur baisse a fait l'objet de manifestations en 2017
  - ✧ APL
    - La Fédération s'est mobilisée tout au long du dernier semestre 2017 contre la baisse des 5 euros des APL décidée par le gouvernement.
  
- ✧ La Fédération a contribué à sa réécriture en 2017...
  - ✧ PRAPS
    - Nous avons participé à plusieurs réunions et avons organisé une large consultation des adhérents autour de la réécriture du PRAPS.
  
- ✧ En baisse en 2017, ils ont fait l'objet d'une enquête régionale...
  - ✧ Les contrats aidés
  
- ✧ Il n'a pas découvert l'Amérique et nous n'avons pas fini de digérer ses circulaires...
  - ✧ Les circulaires Colomb
    - Il faut garder à l'esprit d'être attentif aux informations demandées par les services de l'Etat et à celles que nous transmettons.
  
- ✧ [Des graphiques et statistiques apparaissent sur le diaporama] D'où sont issus ces chiffres?
  - ✧ Observatoire 115-SIAO
    - Cet observatoire demande un gros travail des 13 SIAO de la région qui sont accompagnés Mireille et Delphine de la Fédération.
  
- ✧ Formation organisée à Arras en novembre 2017...
  - ✧ DALO
    - La Fédération a organisé une session de formation à destination des travailleurs sociaux « Accompagner le demandeur dans la mise en œuvre de son droit au logement opposable (Loi DALO) ».
  
- ✧ [Plusieurs portraits sont projetés] Ils et elles sont 8...
  - ✧ Vice-Présidents



- CHOVAUX François - Vice-Président Pas-de-Calais Littoral
- DEMANZE Marc - Vice-Président Pas-de-Calais Intérieur
- DUMOULIN Jean-Christophe - Vice-Président Oise
- JONAS Claudie - Vice-Présidente Flandres Intérieure et Maritime
- LEROY Gnaëïl - Vice-Présidente Somme
- ROUVIERE Frédéric - Vice-Président arrondissement de Lille
- SANCHEZ Bruno - Vice-Président Aisne
- VANHERWEGEN Frédéric - Vice-Président Hainaut-Cambrésis

\* Qui est à l'initiative de la journée organisée le 24 octobre 2017?

★ La DIRECCTE

C'était une journée importante sur l'IAE dans la région Hauts-de-France. Un village des initiatives était organisé et a permis de mettre en avant certaines activités des adhérents. Actuellement, la rédaction du PRIAE (plan régional IAE) a débuté et la Fédération fait valoir la question de l'accompagnement des publics.

\* Ils font l'objet d'une étude avec la Fédération, l'URiOPSS, la CNAPE et l'UDHAJ...

★ Jeunes sortant de l'ASE

Etude sur les pratiques professionnelles développées à la fois du côté de l'accompagnement ASE et de l'accompagnement dans les structures côté insertion. Comment accompagner vers l'autonomie ces jeunes et quel est l'impact des décisions prises par le conseil départemental du Nord qui comme d'autres Conseil Départementaux est venu réduire l'âge des mesures APJM ?

\* Thème de l'action santé qui a réuni 12 pensions de famille de la région...

★ Addictions

Elle est reconduite cette année pour les pensions de familles. Un travail en partenariat avec l'ARS est en cours pour ouvrir cette action à d'autres types de dispositifs et de publics. Cette action se déroule dans un premier temps avec une représentation théâtrale par la compagnie *La belle histoire*. Ce premier temps a pour objectif de lever le déni et les freins et permettre aux personnes de s'impliquer dans des ateliers à la fois addicto et d'estime de soi. Ces ateliers se déroulent dans les pensions de famille adhérentes.

\* [le « save the date » de l'événement est projeté] Assises nationales du ... ?

★ Logement d'abord.

Tiffany THIROLLE précise que Mireille CHARONNAT reviendra plus en détail lors de la présentation de la motion.

\* [Plusieurs portraits sont projetés] Quel est leur point commun?

- ✧ G.A.N.  
Groupe d'appui national : c'est l'équivalent des commissions régionales mais version nationales.
- ✧ [Un logo est projeté] A qui appartient ce logo ?
  - ✧ C.R.P.A.  
Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées que la Fédération accompagne sur les aspects méthodologiques et logistiques sur leurs rencontres.
- ✧ [Une photo est projetée] Où a été prise cette photo ?
  - ✧ Congés de Dijon en janvier 2017  
La Fédération Hauts-de-France a participé au congrès de la Fédération avant les élections présidentielles. Un stand « moi Président » permettait aux participants de soumettre leur première proposition s'ils étaient élus Président.
- ✧ Etes-vous plutôt 1R ou 3D ?
  - ✧ GHAM  
Travail sur l'ENC tout au long de l'année.

La présentation du Rapport d'activité se termine par la découverte d'un dernier mot : Panorama et enjeux.

Tiffany THIROLLE précise qu'il s'agit d'une enquête afin d'avoir des données précises sur les membres du réseau et avoir du poids auprès des instances publiques et mieux défendre les adhérents.

#### 4. Présentation des motions – Mireille CHARONNAT [Vice-Présidente]

Mireille CHARONNAT présente deux motions qui seront soumises au vote après leur présentation :

- ✧ Motion sur l'intervention sociale « Innovons en faveur et avec les plus fragiles »
- ✧ Motion pour un moratoire sur le plan d'économies CHRS et l'engagement d'une concertation nationale sur l'évolution des missions de l'hébergement.

##### Présentation de la motion sur l'intervention sociale « Innovons en faveur et avec les plus fragiles »

*A mon sens, cette première motion aurait pu ne contenir que 3 lignes. J'ai participé il y a 3 jours à l'assemblée générale de la CMAO. Michel AUTES était présent et il a introduit ses propos avec une formule qui est connue de tous mais qu'il est bon de rappeler : « la meilleure façon de savoir à quoi sert le travail social, ce serait sans doute de s'en passer un moment ». Je crois qu'effectivement, vu où nous en sommes*

*aujourd'hui, si tous ensemble, nous étions capables de dire stop, bénévoles et professionnels, pour faire prendre réellement conscience de l'impact que notre travail a sur la vie au quotidien et le vivre ensemble, cela pourrait être une manière de prouver à quoi sert le travail social.*

*Je vous propose de prendre connaissance de la motion sur l'intervention sociale qui vous a été distribuée lors de votre accueil. Je rappelle à cette assemblée simplement les points essentiels que notre Fédération défend :*

- \* Les ressources et les compétences des personnes accompagnées*
- \* L'engagement bénévole, il faut le dire et le redire, au-delà de l'engagement des professionnels il y a un engagement bénévole.*
- \* Rappeler que nous refusons toutes les missions de contrôle. Nous ne sommes pas des auxiliaires de police. La circulaire Colomb vous a tous fait réagir et nous en sommes particulièrement heureux.*
- \* Nous voulons aussi une société plus juste, capable d'inventer de nouvelles formes de démocratie et de vivre ensemble*
- \* L'importance de la culture. Plus que jamais, puisque nous accueillons une grande diversité de publics aujourd'hui, il faut parler de culture dans nos associations avec bien sûr toutes les incidences économiques et tout ce qui fait pour l'insertion par l'économique.*
- \* L'accès le plus rapidement possible des personnes au droit commun. Il faut rappeler que tous les dispositifs créés depuis 60 ans ne doivent être qu'un passage pour un retour au droit commun ou l'accès direct au droit commun. Ce n'est pas la stagnation dans nos dispositifs.*
- \* Le développement du travail pair. Il est vu et prouvé combien aujourd'hui le travail pair a de l'importance à côté du travail des professionnels.*
- \* La co-construction de modules de formation du travail social avec les personnes accompagnées*
- \* Le partenariat et la coordination entre les acteurs de l'accompagnement social.*
- \* Le travail en réseau*
- \* La création de projet de territoire. Il y a un grand besoin de mutualiser, de se coordonner et de faire preuve d'intelligence collective. Tout cela de manière à développer les territoires et à vivre dans la cohésion sociale.*

*La Fédération ne peut que rappeler l'importance de son expertise et l'importance des échanges au niveau des pratiques.*

*Voilà ce que contient cette première motion. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale de la Fédération nationale le 22 juin 2018.*

La motion est soumise au vote.

La motion est adoptée (2 abstentions).

### **Intervention de Marc DEMANZE**

*Je tiens à revenir sur les salariés pairs. J'ai l'impression que ça arrive comme une mode. Je ne souhaite pas porter quelque chose de cet ordre-là qui m'interroge encore beaucoup.*

### **Réponse de Mireille CHARONNAT**

Elle remercie Marc DEMANZE pour son intervention et précise que ce sujet peut faire partie des sujets à développer à l'interne de notre région Hauts-de-France.

Mireille CHARONNAT porte à la connaissance de l'assemblée que certains territoires comme Lyon et Rhône-Alpes ont beaucoup développé ce type de travail et peut-être il est possible d'inviter Francis SILVENTE le Président de la Fédération Rhône-Alpes à venir présenter ce mode d'intervention.

### **Intervention de Bruno SANCHEZ**

Il rappelle que les expérimentations sont déjà connues et confie ses craintes de voir la porte ouverte à un nivellement par le bas.

### **Réponse de Mireille CHARONNAT**

*Aujourd'hui, lorsque des expérimentations sont menées, il est nécessaire d'être très prudent. Derrière, il y a des financeurs qui devant des contraintes financières sont très vite prêts à s'approprier nos beaux projets et à les détourner complètement. Cela s'est déjà vu avec le statut unique des CHRS.*

*Ces interventions nous ouvrent des perspectives de travail et de réflexions.*

### **Motion pour un moratoire sur le plan d'économies CHRS et l'engagement d'une concertation nationale sur l'évolution des missions de l'hébergement.**

Mireille CHARONNAT passe à la présentation de la seconde motion pour un moratoire sur le plan d'économies CHRS et l'engagement d'une concertation nationale sur l'évolution des missions de l'hébergement.

*Nous sommes aujourd'hui mécontents de ce qu'il se passe. Faut-il que l'on arrive à dire « allez défiler dans la rue avec tous les autres » ? Nous ne serons de toute façon pas visibles. Nous voyons également comment les réformes sont conduites : à vitesse grand « V » comme toutes les autres réformes. Nous demandons la mise en place d'un moratoire pour avoir le temps de construire cela sereinement et proprement dans*

*le respect des besoins des publics accompagnés. C'est ce dernier point qu'il faut prendre en compte. Egalement dans le respect des pratiques des professionnels et il ne faut pas avoir honte de le dire aujourd'hui. Il faut que nos équipes aient le temps de travailler avec nous sur ces sujets.*

*Nous faisons du « low cost » depuis longtemps et il a été longtemps compensé grâce à la dotation CHRS pour les places d'insertion qui nous permettait bon an mal an de bricoler à l'interne et d'arriver à offrir quasiment le même service à tout le monde.*

*Il est évident aujourd'hui, que si l'Etat s'attaque à la tarification de nos places d'insertion, nous arriverons cette fois ci à un véritable « low cost » pour l'ensemble des places d'hébergement de nos structures. Ces coupes budgétaires vont impacter l'ensemble de nos interventions.*

- *Cela va engendrer aussi une baisse de la qualité de l'accompagnement social. Une baisse du nombre de postes de travailleurs sociaux, c'est une qualité de l'accompagnement qui diminue.*
- *Un risque d'économie sur les prestations alimentaires. Cela s'est déjà vu, des centres où les personnes sont envoyées aux restos du cœur pour manger. Nous ne sommes pas prêts à faire cela. Nous ne sommes pas prêts à envoyer nos résidents de CHRS manger aux restos du cœur.*
- *La menace d'une sélection accrue des personnes à l'entrée : puisqu'il faudra les sortir de plus en plus vite.*

*Il y a bien une notion importante dans le travail social, c'est le temps. Les personnes ont besoin de pouvoir poser leurs valises. Or aujourd'hui, les enquêtes que nous devons remplir quotidiennement nous poussent à sortir de plus en plus les personnes vers le logement. Les moyennes de séjour en province sont de quatre mois. Ce n'est pas deux ou trois ans, ce n'est pas comparable avec ce qui se passe en région parisienne. Il nous faut du temps.*

*Face à ces attaques sur la tarification, il va falloir se défendre lors des dialogues de gestion. Ces moments qui sont plutôt des monologues de gestion, vous le savez très bien, ce ne sont malheureusement pas des dialogues aujourd'hui. Lorsque vous allez négocier vos financements, il faut continuer à se défendre. Ce n'est peut-être qu'une petite porte ouverte, mais il faut défendre votre savoir-faire, défendre votre spécificité locale, les publics particuliers que vous êtes amenés à accueillir.*

*Dernièrement, une personne d'un CHRS du Calaisis me faisait part qu'aujourd'hui il accueillait 70% de jeunes de moins de 25 ans totalement insolubles et se demandait ce qu'il pouvait faire. Comment transformer cela en logement d'abord ? Et oui, pourquoi pas l'accès au logement même pour ces jeunes ? Mais avec quel étayage et quel accompagnement ? Et avec quels moyens ?*

*Nous acceptons que nos missions puissent évoluer, mais aujourd'hui, nous avons besoin de temps. C'est pour cela que nous demandons un moratoire. Pour l'obtenir, nous avons besoin de vous tous, nous allons avoir besoin de connaître les impacts que vous allez subir avec la mise en place de cette tarification. Il sera impossible d'obtenir des avancés ou de vous défendre si vous ne nous faites pas remonter*

*l'incidence de cette tarification sur la prise en charge aujourd'hui des publics dans vos structures. Nous comptons sur vous.*

Après cette présentation, Mireille CHARONNAT soumet la motion au vote.

La motion est adoptée.

Mireille CHARONNAT informe l'assemblée qu'un rendez-vous avec les services de la DRJSCS est prévu le 29 juin 2018 et que les représentants de la Fédération sont décidés à se battre pour défendre les adhérents. Elle demande ensuite à Eric PLIEZ de porter la parole régionale au niveau des instances nationales pour que le combat soit également mené à ce niveau-là. Mireille CHARONNAT constate ensuite la présence médiatique de Louis GALLOIS, Président de la Fédération au niveau national, et Florent GUEGUEN, Directeur général de la Fédération nationale, et la prise de risque importante que cela peut engendrer. Elle déplore que d'autres Fédérations ne prennent pas ces risques alors que le moment l'imposerait.

Mireille CHARONNAT remercie l'assemblée et laisse la parole à karim LOUZANI.

## **5. Rapport financier - Karim LOUZANI [Trésorier adjoint]**

Karim LOUZANI précise qu'Olivier DESROUSSEAUX, Trésorier, s'excuse de ne pouvoir être présent. C'est donc Karim LOUZANI qui va procéder à la présentation du rapport financier.

### **Fonctionnement et faits marquants**

Concernant l'exercice 2017, il s'agit d'un deuxième exercice avec une gestion sur 5 départements, suite à une fusion prononcée le 1er octobre 2016 par l'assemblée générale, avec effet rétroactif au 01 janvier 2016. C'est la première « année pleine » de fonctionnement après fusion.

Les faits marquants sont l'arrêt du financement du kit santé par la région pour 72 000€ et des financements de têtes de réseaux pour 20 000€. Deux grosses subventions sur l'année 2017 qui se sont éteintes.

### **Compte de résultat**

Le résultat comptable au 31/12/2017 est un excédent de 75 363 € en progression de 31 482 € par rapport à 2016.

Karim LOUZANI précise qu'il expliquera d'où vient cet excédent particulièrement significatif.

## Produits

Le montant des subventions d'exploitation de l'exercice est de 365 996 € (contre 409 644 € en 2016). Cette baisse significative s'explique principalement par l'arrêt des financements de la Région Hauts de-France, au titre du soutien des actions Kits Santé et Soutien « tête de réseau ».

Nos financeurs sont : La DRJSCS, les DDCS Nord et Pas de Calais, les Conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais, l'ARS, la MEL.

- La part des prestations de services, quant à elle, est en légère diminution en 2017 avec 36 440 € contre 37 434 € en 2016. Elle est constituée de facturations dans le cadre de formations, principalement en intra chez nos adhérents.
- Le montant des cotisations perçues (versement national et contribution régionale) de l'exercice est de 170 801 € (contre 174 699 € en 2016).

Cette baisse ne s'explique pas par la perte d'adhérents, mais elle est en lien avec la diminution de leurs budgets. En 2017, la part des contributions régionales s'élève à 42 234 € (contre 37 801 € en 2016). Elle est en légère augmentation suite à la contribution régionale des adhérents de l'Aisne, la Somme et l'Oise.

- Près de 60 000 € de fonds dédiés ont été repris pour ajustement et réalisation d'actions prévues sur 2016, réalisées en 2017.

## Les charges

Ce résultat intègre également une hausse de la masse salariale de 47 222 € s'expliquant par :

- L'embauche d'un collaborateur en CDD durant la période d'absence pour maladie du Délégué régional adjoint minorée en produit par les indemnités journalières.
- Les indemnités liées à la rupture conventionnelle du Délégué régional adjoint en décembre 2017 compensées en partie par la reprise de provision de départ en retraite.
- Les embauches en contrat d'usage de collaborateurs pour des missions et des prestations spécifiques de formation non prévues au BP mais compensées par des produits complémentaires.
- Une légère hausse des salaires et des charges sociales liées à l'ancienneté des chargées de missions et à une revalorisation du point en cours d'année, qui était gelé depuis près de 10 ans. »
- Une bonne maîtrise des charges d'exploitation a par ailleurs permis depuis 2 ans, de les faire significativement baisser (photocopieur, location immobilière).

## Les provisions constituées

La variation de la provision pour congés payés au 31/12/2017 est de 8 221 €. La dette pour congés à payer charges comprises s'élève à 32 740 € (contre 24 519 € en 2016).

Cela s'explique principalement par l'arrivée d'un nouveau salarié en cours d'année ainsi que par une provision pour une salariée en CDD.

Une provision pour RTT non pris à hauteur de 3 612 € est également constituée.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France n'a pas constitué de provision pour départ à la retraite au 31/12/2017, les conditions nécessaires n'étant pas effectives. La provision pour départ à la retraite concernait un salarié qui a quitté les effectifs mi-décembre, elle a donc été reprise en totalité pour 24 645 €.

Suite à la rupture conventionnelle, une provision pour risques a été constituée à hauteur de 15 000 €.

Les amortissements des immobilisations sont stables et représentent une charge pour l'exercice 2017 de 13 207 € contre 13 534 € en 2016.

L'effectif budgété pour 2017 était de 6 ETP CDI (2 cadres et 4 non cadres) L'effectif au 31/12/2017 est de 5 ETP en CDI (1 cadre et 4 non cadres), et 1 ETP en CDD. Les difficultés connues en 2017, suite au prolongement d'arrêt maladie d'un salarié et l'incertitude de financements complémentaires ont fait prévaloir le principe de prudence et ont conduit le bureau à ne pas remplacer le poste de Délégué régional adjoint.

Ce résultat intègre des éléments significatifs non budgétés et non reconductibles : les provisions pour risques, et RTT (18 612 €).

### Analyse Du bilan financier

Le Fond de Roulement d'Investissement (FRI) présente au 31/12/2017 un solde positif de 119 166 € (en 2016 le solde était positif de 113 166 €).

Le montant des acquisitions d'immobilisations de l'année est de 11 105 €. Le Fond de Roulement d'Exploitation (FRE) est excédentaire 301 057 €. Il est constitué des résultats antérieurs affectés en report à nouveau et des fonds dédiés.

Le Fond de Roulement Net Global positif de 420 223 € finance un excédent en fond de roulement de 91 287 €. Les encours des subventions d'exploitations antérieures ont été versés.

### Trésorerie

Le bilan financier laisse apparaître au 31/12/2017 une trésorerie positive de 511 510 € (les subventions étant perçues principalement en fin d'année).

Le Trésorier précise que cette trésorerie qui semble importante s'explique par le versement des subventions en fin d'année mais qu'il chute rapidement dans le courant de l'année.



## Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'association (75 362,54 € d'excédent) que nous proposons à l'Assemblée Générale est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous proposerons d'affecter :

- 25 362,54 € en report à nouveau.
- 50 000,00 € en « autres réserves », qui pourront être mobilisées lors de dépenses d'investissement.

## Perspectives 2018

Suite au départ du Délégué régional adjoint, et aux baisses de financement, l'association a revisité son organigramme et procèdera à l'embauche d'un chargé de missions.

La situation excédentaire de 2017 reste néanmoins exceptionnelle, et est principalement due aux arbitrages de prudence prises par le bureau face aux incertitudes de financement. L'équilibre financier de la Fédération reste fragile et reste à consolider par la recherche de nouveaux financements sur nos activités têtes de réseaux.

Il nous faudra également être vigilant sur la baisse des cotisations attendues liée aux diminutions de financements liées aux réformes en cours notamment sur le secteur de l'hébergement.

Karim LOUZANI propose à l'assemblée de répondre aux questions des participants.

## Rapport du commissaire aux comptes – Jacques DUFOUR [Commissaire aux comptes – KPMG]

Jacques DUFOUR prend la parole et se présente. Il précise que la présentation du bilan financier est claire et qu'il n'a aucune remarque complémentaire à formuler.

Concernant le niveau de Trésorerie, il doit être bien expliqué. Il conseille de bien expliquer les causes du niveau de trésorerie, notamment auprès des financeurs.

Jacques DUFOUR certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 31 décembre 2017.

Il précise qu'il n'y a pas de convention règlementée et qu'il n'en a pas découvert durant l'audit des comptes. Bien qu'il y ait de nombreuses relations financières entre la Fédération et ses membres, Jacques DUFOUR explique que ces relations font parties de l'objet social de la Fédération de mettre en œuvre des actions avec ses membres. Il confirme qu'il s'agit bien de relations classiques entre la Fédération et ses adhérents.

Philippe DUMOULIN, Président de la Fédération, remercie le Commissaire au comptes et propose à l'assemblée d'interroger Monsieur DUFOUR sur sa présentation.

Un membre de l'assemblée générale s'interroge sur l'affectation du résultat.

Le Trésorier rappelle l'affectation du résultat proposé :

- 25 362,54 € en report à nouveau.
- 50 000,00 € en « autres réserves », qui pourront être mobilisées lors de dépenses d'investissement.

Face à cet élément, le participant s'étonne que cette affectation n'apparaisse pas en deux lignes distinctes dans le compte de résultat.

Monsieur DUFOUR confirme le document et explique que l'assemblée générale est souveraine et que suite à la présentation des comptes par le Trésorier qui est soumise à l'approbation de l'assemblée elle devra statuer sur l'affectation du résultat.

Si l'assemblée générale confirme l'affectation proposée, alors la somme sera effectivement ventilée sur deux autres lignes.

Concernant la ligne report à nouveau de 111 563,86€ , il s'agit en fait du résultat de l'année 2016 qui s'est ajouté au montant déjà présent.

Mireille CHARONNAT prend la parole et demande à Monsieur DUFOUR s'il est possible de finaliser le travail entrepris sur le conventionnement des SIAO du Pas-de-Calais en vue de la création du SIAO Unique.

Karim LOUZANI précise que cette question est en dehors de la présentation des comptes.

Monsieur DUFOUR remercie Mireille CHARONNAT pour son intervention et précise qu'il promet de s'occuper de ce dossier avant son départ en vacances en aout 2018

Philippe DUMOULIN remercie Karim LOUZANI et Jacques DUFOUR pour leurs interventions et propose à l'assemblée de procéder au vote des résolutions.

## 6. Vote des résolutions – Philippe DUMOULIN [Président]

La première résolution a été votée lors de la validation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, Philippe DUMOULIN, relatif à l'exercice 2017 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir échangé sur le rapport d'activité de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France durant l'exercice 2017, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Trésorier, Olivier DESROUSSEAUX, représenté par le Trésorier adjoint, Karim LOUZANI, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'Exercice clos le 31 décembre 2017.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide, conformément à la législation en vigueur d'affecter :

- 24 862,74 euros en report à nouveau.

- 50 000 euros en « autres réserves », qui pourront être mobilisées lors de dépenses d'investissement.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne mandat au Président et au Bureau élus en automne 2017 pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du Bureau lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'automne 2018.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Dixième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire décide de donner tous pouvoirs au Président pour remplir toutes les formalités de droit.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 7. Calendrier des instances statutaires – Philippe DUMOULIN [Président]

Philippe DUMOULIN présente les nouveautés d'organisation des instances statutaires. Cette année, il n'y aura plus de réunion de CA le même jour qu'une réunion de Bureau. Il y aura en alternance mensuelle une réunion de Bureau ou un Conseil d'administration. Cela afin d'avoir des réunions moins denses et d'éviter certaines redites lorsque les réunions se suivent.

Les réunions se dérouleront désormais le mardi au lieu du lundi et avec un horaire unique 13h30-16h30 afin de permettre aux personnes les plus éloignées de pouvoir rentrer chez elles plus tôt.

Le Président précise que cette nouvelle organisation est en « test » sur la prochaine année et qu'elle permettra un nouveau dynamisme et une implication plus forte des membres du Conseil d'administration.

Date	Instance
<b>Mardi 18 septembre 2018</b>	Conseil d'administration
<b>Mardi 16 octobre 2018</b>	Bureau
<b>Mardi 20 novembre 2018</b>	Conseil d'administration
<b>Mardi 18 décembre 2018</b>	Bureau
<b>Mardi 22 janvier 2019</b>	Conseil d'administration
<b>Mardi 19 février 2019</b>	Bureau
<b>Mardi 26 mars 2019</b>	Bureau
<b>Mardi 16 avril 2019</b>	Conseil d'administration
<b>Mardi 21 mai 2019</b>	Assemblée Générale
<b>Mardi 18 juin 2019</b>	Conseil d'administration

## 8. Election du Conseil d'administration [Tiffany THIROLLE]

Il est rappelé que l'élection ne concerne que le tiers sortant du Conseil d'administration.

Sont élus pour 3 ans :

	Nombre de suffrages
<b>Collège Bénévoles – 16 votants</b>	
Yves BAISE – GRAAL	13
Dominique CALONNE – Collectif des SDF de Lille	13
Mireille CHARONNAT – Fondation Abbé Pierre	13
Christiane DUCAMP-LAJOURNADE – La Sauvegarde du Nord	13
<b>Collège Salariés Cadres – 26 votants</b>	

Julien GALLIANO – APAP	25
David VERHERTBRUGGE – ADARS	25
Monique VEGEGA – APREMIS	24
<b>Collège Salariés Intervenants sociaux – 2 votant</b>	
Sarah DAVID – EOLE	2
Céline PICHON - ADARS	2

Philippe DUMOULIN remercie les personnes élus pour leur engagement au sein du Conseil d'administration. Il précise que le Bureau sera élu lors du prochain Conseil d'administration en septembre 2018.

## 9. Perspective 2018 - Philippe DUMOULIN [Président]

*Un bon nombre de chantiers nous attendent, dans la continuité des actions menées, mais aussi dans l'élaboration régionale d'un projet fédéral revisité. L'analyse de la période écoulée nous amène d'abord à constater la nécessité de mieux nous armer réciproquement sur la connaissance des activités, des analyses et des attentes de nos adhérents.*

*Dans un contexte durci par les pratiques de mises en comparaisons, de nivellements des moyens par le bas, d'augmentation objective des concurrences, et aussi devant l'apparition d'un marché de la pauvreté qui fait une part croissante aux grosses structures et progressivement au secteur privé, la véritable urgence est à la maîtrise de la connaissance de notre secteur, favorisant le repérage de ses valeurs et de ses principes d'action partagés et partageables, favorisant aussi des mutualisations et mises en réseau sur des objets concrets, et permettant de montrer et valoriser les compétences de notre secteur associatif et sa valeur ajoutée.*

*Une valeur qui réside aussi dans une posture spécifique au travail social, d'empathie inconditionnelle, d'approche des personnes dans leur environnement global, d'accompagnement dans le droit à l'essai/erreur, et d'appui à la promotion des personnes et des groupes.*

*Nous avons donc à rendre visible cette force de notre collectif. Pour cela, nous avons initié avec nos adhérents de la Somme une grande enquête qualitative, maintenant adressée à tous sur une échéance estivale. En espérant en tirer des données qui viendraient enrichir les échanges de septembre. Nous connaissons la difficulté du rajout de ce travail qui vient rejoindre et enrichir la question plus générale de l'évaluation... mais nous avons aussi déjà entendu combien sa réalisation en équipe élargie permet de redonner du sens à l'action, et nous attendons beaucoup de l'agrégation des données, qui devrait servir de socle à la réécriture de notre projet fédéral Hauts-de-France. En prolongement de cette enquête, nous aurons ainsi à tenir*

*un Séminaire dans le dernier trimestre, pour dégager quelques orientations stratégiques prioritaires susceptibles de nous donner du recul face à la pression quotidienne des « urgences » et des injonctions. Il nous faudra réfléchir à la construction d'une plaquette de communication actualisable et illustrative de nos diversités comme de nos convergences. Nous aurons aussi à cœur dans l'année, à ce niveau, de renforcer la régularité de la conférence des présidents, et de démultiplier les communications vers ces derniers, au-delà du travail entre techniciens. Nous remarquons que les Présidents ne sont pas toujours au fait de la participation des salariés de leur association aux travaux de la Fédération. Cette remarque nous amène à évoquer un enjeu fort pour cette période : celui de réussir l'intégration de deux nouveaux-nouvelles chargées de missions dans l'équipe, et leur montée en charge sur les champs du logement, du RSA et de la santé, sur la totalité du territoire régional. Le soutien de chacun sera bienvenu, et je pense notamment ici à celui des Vice-Président-e-s de territoire qui pourront être les facilitateurs de leur montée en connaissance des enjeux et des acteurs locaux.*

*Dans un plus court terme, nous sommes au défi de réussir la tenue en Région, les 27 et 28 Septembre prochains à Amiens, des Journées Nationales intitulées : «De la rue au logement : en finir avec le sans abrisme ». Notre Région, qui va accueillir 4 expériences de mise en œuvre accélérée du principe du "Logement d'abord" suite à la sélection des appels à manifestation d'intérêt, est particulièrement attendue sur sa capacité à co-organiser et accueillir la manifestation et à se mobiliser pour une présence active. Nous avons une expérience et des analyses fortes à faire partager, pour éviter le bradage de l'hébergement, faire acter la reconnaissance de sa nécessité pour une part des publics que nous accompagnons, et obtenir des réels moyens pour la politique de logement et son accompagnement, qui ne saurait se réduire à positionner des personnes dans des murs...*

*Face aux restrictions budgétaires déjà annoncées, nous serons à vos côtés, dans le même temps, pour optimiser votre information, faciliter et appuyer vos mobilisations autour du maintien de moyens adaptés aux missions confiées, avec pour repère une qualité de service sur laquelle il serait peut-être pertinent de développer un label fédéral ? Dans la ligne des actions déjà menées, nous allons continuer à rechercher des moyens de mieux accompagner nos publics dans les domaines de l'emploi, de l'accès au logement, de la formation, de la santé... avec le souci de développer encore notre bonne capacité à créer des décroissements entre acteurs des différents champs et à élargir nos réseaux de partenaires : ce sera notamment le cas pour la mise en œuvre de notre Commission Migrants, annoncée lors de nos vœux de début d'année, pour la poursuite des travaux autour du DALO, ceux de la Commission Jeunes, et pour le suivi du GAN Enfance Famille. Nous allons poursuivre, au côté des personnes accompagnées, la réalisation de séquences de formation dans les instituts régionaux du Travail Social, et travailler à la relance du programme de formation ETAIE au niveau de l'inter réseau de l'IAE. Saurons-nous y trouver le temps ? En tous cas, il me semble qu'il faudrait que nous devenions capables de développer auprès des médias un réseau de correspondants à fiabiliser, rapidement mobilisables, capables de nous former et nous accompagner dans la valorisation des réussites... Cela est nécessaire pour faire bouger et évoluer l'opinion publique sur notre champ*

*d'activité. Le combat est aujourd'hui sur la conquête de l'opinion publique. Par exemple, sur la question des migrants. Nous devons reconquérir cette opinion publique qui est aujourd'hui un peu léthargique ou décomplexée. Nous sommes évidemment preneurs de tout contact ou conseil que vous pourriez acheminer sur cette question, à reprendre au niveau du Séminaire. Cette question sera reprise au niveau du séminaire avec la question des travailleurs pair.*

*Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous venons de déposer un dossier de Reconnaissance d'Intérêt Général, que nous allons soutenir et qui nous permettrait, dans le cas favorable, de diversifier nos moyens d'existence et d'actions grâce aux dons.*

*Vous voyez que la feuille de route est bien remplie. Elle prouve peut-être que, dans un contexte rendu difficile pour l'exercice des missions confiées, nous ne faiblissons pas sur notre volonté de maintien des droits acquis pour les personnes, sur notre exigence d'une politique assumée d'assistance aux plus démunis, et sur la recherche de facilitations de l'exercice de la solidarité.*

## **10. Clôture – Philippe DUMOULIN [Président]**

Philippe DUMOULIN, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité, remercie les personnes présentes et clôture l'assemblée générale à 12h45. Il invite les personnes présentes à un pot de l'amitié.